



Inauguration des surfaces de dek hockey



Le dek hockey fait désormais partie des sports qui peuvent être pratiqués à Saint-Lambert-de-Lauzon! Ayant été installées en mai, les deux surfaces du parc Alexis-Blanchet permettent la tenue d'activités libres et organisées pour les joueurs de toute catégorie d'âge.

De différentes dimensions, ces nouvelles surfaces sont respectivement adaptées pour les parties de catégorie junior et senior. Elles viennent bonifier l'offre d'activités sportives dans les parcs.

Les personnes intéressées à les louer sont invitées à contacter le Service des loisirs et de la vie communautaire de la Municipalité au 418 889-9715. En dehors des heures de location, les surfaces sont accessibles gratuitement.

Toujours dans l'esprit d'élargir son offre de service, la Municipalité a décidé d'offrir du dek hockey récréatif aux enfants pour ainsi leur donner l'occasion de s'initier à ce sport.

Les usagers des surfaces sont invités, en tout temps, à respecter les mesures sanitaires en vigueur.

MOT DU MAIRE

Chères citoyennes,
Chers citoyens,



Enfin, l'été est à nos portes! Dans les prochaines semaines, certains et certaines d'entre vous auront l'occasion de jouer au dek hockey sur les toutes nouvelles surfaces du parc Alexis-Blanchet. Cette installation bonifie l'offre d'activités sportives et récréatives dans nos parcs. Profitez-en!

Il n'y a pas à dire. Nos parcs sont en plein développement! La construction d'un pavillon de services au parc du Faubourg est maintenant bien entamée et devrait être complétée à l'automne. Le bâtiment sera le lieu de plusieurs beaux moments que j'ai hâte de partager avec vous!

J'ai d'ailleurs été heureux d'apprendre, en avril dernier, qu'une subvention avait été accordée pour le projet de requalification de notre église. Un comité formé de représentants de notre Municipalité et de la fabrique de Saint-Jean-L'Évangéliste travaille déjà sur le projet. Les avancées vous seront communiquées dans les prochains mois.

D'autre part, l'aqueduc municipal a de nouveau fait partie de nos discussions ce printemps. Je souhaite remercier les personnes qui ont réduit leur consommation d'eau de manière significative. Avec l'été chaud que l'on attend, il sera important de poursuivre nos efforts.

Le plan de déconfinement qui a été présenté par le gouvernement dans les dernières semaines est encourageant. Au cours de l'été, nous retrouverons progressivement certaines de nos libertés. Tout en respectant les mesures, je vous souhaite de passer de beaux moments avec vos proches.

Bon été à chacun et chacune d'entre vous!

Votre maire,
Olivier Dumais

Élections municipales 2021

Le 7 novembre 2021 sera jour d'élection générale à Saint-Lambert-de-Lauzon, comme dans l'ensemble des municipalités du Québec.

À cette occasion, les électeurs de la municipalité auront la possibilité de participer à la vie démocratique de notre milieu en choisissant les membres du conseil municipal pour les quatre prochaines années.

Vous pouvez également vous engager activement dans la vie démocratique en vous portant candidat au poste de maire ou à l'un des six postes de conseiller municipal.

À Saint-Lambert-de-Lauzon, tous les membres du conseil municipal (un maire et six conseillers) sont élus par l'ensemble de la population. Ainsi, chacun des six sièges de conseiller municipal représente l'ensemble du territoire et non une portion de celui-ci. Il s'agit d'une différence par rapport à certaines municipalités où les conseillers municipaux représentent un district électoral et non tout le territoire.

Divers renseignements destinés aux électeurs seront communiqués relativement aux étapes du processus électoral, à compter du mois de septembre. Vous pouvez aussi communiquer avec le Bureau du président d'élection pour obtenir les réponses à vos interrogations par téléphone au 418 889-9715, par courriel à eboisvert@mun-sldl.ca ou en personne à l'hôtel de ville.

Le président d'élection,
Éric Boisvert, avocat



ÉLECTIONS
MUNICIPALES

Avez-vous créé votre dossier citoyen?

Visitez le site web de la ville au www.mun-sldl.ca dès maintenant!

ACCÉDEZ à votre compte personnalisé partout en tout temps

Téléchargez l'application Voilà pour plus de mobilité

Les avantages du dossier citoyen

- Consultez le calendrier de l'ensemble des activités et événements en ligne
- Faites vos demandes de permis en ligne
- Recevez et consultez votre compte de taxes
- Inscrivez-vous aux activités offertes par le Service des loisirs et des activités communautaires
- Recevez les alertes et les avis importants par courriel ou par notification

SOMMAIRE

Nouvelles municipales	p.2
Réglementation sur l'eau potable.....	p.3
Consultation publique en urbanisme	p.4
Informations régionales	p.5
Nouvelles des organismes.....	p.6-7



Parc du Faubourg Début de la construction du pavillon de services

La construction du pavillon de services du parc du Faubourg est maintenant bien entamée. Les travaux se poursuivront dans les prochaines semaines et devraient être terminés cet automne. Entre-temps, les usagers sont invités à respecter la signalisation pour accéder au sentier pédestre. Ce projet s'inscrit dans le cadre du réaménagement du parc qui prévoit aussi l'ajout de terrains de soccer.

Deux organismes auront leur local à l'intérieur du bâtiment, soit l'Association de soccer de la Nouvelle-Beauce et le 137^e groupe Scout Le Bac. Les usagers du nouveau sentier pédestre auront aussi accès à des salles de bain en toute saison, dès la fin des travaux.



Requalification de l'église Une subvention accordée pour le projet

Le ministère de la Culture et des Communications a accordé une subvention de 18 542 \$ pour financer une étude portant sur l'avenir de l'église. Dans les prochains mois, un comité formé de représentants de la Municipalité et de la fabrique de Saint-Jean-L'Évangéliste sollicitera l'implication des acteurs du milieu afin de connaître leurs idées pour une possible requalification.

Les détails seront communiqués dans les prochaines parutions du bulletin *La Source*, ainsi que sur Facebook et via Voilà.



Création du répertoire des artistes de Saint-Lambert-de-Lauzon

En vue de créer un répertoire des artistes de Saint-Lambert-de-Lauzon, le Service des loisirs et de la vie communautaire invite les amateurs et professionnels d'art musical, littéraire, visuel, de la scène et de toute autre forme qui résident dans la municipalité à se manifester.

Ce répertoire a pour objectif de revitaliser le milieu culturel. Les artistes qui en feront partie pourront participer à différents événements organisés dans les parcs lorsque les mesures sanitaires le permettront. Ils auront ainsi l'occasion de partager leur créativité avec leurs concitoyens et concitoyennes dans un contexte propice aux découvertes.

Les personnes qui se sentent interpellées sont invitées à contacter le Service à loisirs@mun-sldl.ca ou au 418 889-9715 afin de soumettre leur candidature.



Club de lecture d'été TD 2021 ■ Bibliothèque Édith-Poiré

Les enfants de 5 à 12 ans sont invités à s'inscrire à la bibliothèque dès le 7 juin pour ainsi obtenir gratuitement leur trousse de lecture. Ils pourront également participer à des activités et partager leur passion pour la lecture avec d'autres jeunes. Les activités du club auront lieu du 28 juin au 20 août. Plus de détails sont disponibles sur le site Web de la municipalité.

Cet été, retrouvons-nous pour jouer, nous encourager et donner le meilleur de nous-mêmes! À travers le jeu, découvre le monde qui t'entoure et apprends à te connaître et à connaître les autres. Vois jusqu'où tu peux aller, en solo ou en équipe. Tu rencontreras peut-être des obstacles : ce n'est pas grave! L'important, c'est d'essayer et d'avoir du plaisir.

À la bibliothèque, en ligne, autour d'une table ou dehors, viens jouer! Repousse tes limites, fais de ton mieux et amuse-toi!

Stimulant et amusant à la fois, le club transmet le goût de la lecture aux jeunes à l'aide d'activités, de jeux, de défis et d'aventures autour du livre. Il contribue directement au maintien et au développement de leur habileté de lecture, tout au long des vacances.





Nos citoyens et citoyennes qui ont réduit leur consommation d'eau potable provenant de l'aqueduc dans les dernières semaines ont été récompensés le 3 juin. La capacité de production de nos infrastructures alors équivalente à la consommation, nous avons été en mesure de lever l'avis de pénurie. Malgré tout, une interdiction complète de l'usage extérieur pourrait être donnée si la réglementation n'est pas respectée.

ARROSAGE DE JARDINS

L'arrosage manuel des fleurs, plates-bandes, jardins et arbustes est uniquement autorisé pendant les périodes suivantes :

- Numéros civiques pairs : les dimanches, mardis et jeudis (de 19 h à 21 h);
- Numéros civiques impairs : les lundis, mercredis et vendredis (de 19 h à 21 h).

LAVAGE DES AUTOMOBILES

Le lavage d'automobiles est seulement permis s'il est effectué avec un pistolet-arroseur à fermeture automatique.

MISE À NIVEAU DE PISCINES ET DE SPAS

La mise à niveau de piscines et de spas ainsi que le remplissage de piscines gonflables (moins de 5000 litres) est autorisé pendant les périodes suivantes :

- Numéros civiques pairs : les dimanches, mardis et jeudis (de 20 h à 6 h);
- Numéros civiques impairs : les lundis, mercredis et vendredis (de 20 h à 6 h).

Nous offrons tout de même un service par camion-citerne aux personnes desservies par l'aqueduc afin d'économiser l'eau potable.

TRAITEMENT DES PELOUSES

L'arrosage des pelouses est interdit en tout temps, sauf pour les nouveaux aménagements! Après nous avoir demandé et obtenu un permis (gratuit), les propriétaires peuvent les arroser de 19 h à 21 h pendant 15 jours consécutifs. Pour les réparations partielles, l'arrosage est autorisé s'il est fait de façon manuelle.

C'est à nous tous de consommer notre eau responsablement. Nous éviterons ainsi d'avoir à en acheter des municipalités voisines pour combler la demande excessive. Merci de votre collaboration! Surveillez notre page Facebook et notre site Web pour connaître les plus récentes informations.

Mai, le mois de l'environnement à Saint-Lambert-de-Lauzon

Question d'inciter sa population à adopter des habitudes écoresponsables, la Municipalité a pris plusieurs initiatives liées à l'environnement dans les dernières semaines. Les distributions de compost, d'arbres et de barils récupérateurs d'eau de pluie se sont ainsi succédé.

En subventionnant l'achat de barils, la Municipalité souhaitait conscientiser ses résidents et résidentes à l'importance de restreindre leur consommation d'eau potable. Un programme similaire était offert par le biais d'un organisme à but non lucratif dans les dernières années. Les premiers barils qui étaient disponibles ont été réservés rapidement.

Les citoyens et citoyennes ont eu l'occasion de s'inscrire à ces distributions via la plateforme Web Voilà. Les personnes qui ne possèdent pas encore de dossier citoyen peuvent créer le leur en tout temps en suivant les indications fournies au www.mun-sldl.ca/dossier-citoyen et obtenir une assistance au 418 889-9715 en cas de besoin.

La création d'un dossier citoyen doit d'abord avoir été approuvée par la Municipalité pour permettre l'inscription à des activités et à des offres. Lorsque cette étape est complétée, un courriel de confirmation est envoyé. Selon la demande, il faut prévoir un délai de 48 heures (ouvrables) pour que cette étape soit complétée. Ainsi, les personnes qui souhaitent en profiter sont invitées à s'inscrire.





Révision du règlement sur la sécurité des piscines résidentielles



À l'approche de la période estivale, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a annoncé un renforcement des règles applicables en matière de sécurité des piscines résidentielles.

En réponse à une recommandation formulée par plusieurs coroners au cours des dernières années et dans un souci de réduire les risques de noyade de jeunes enfants, le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles s'appliquera désormais à toutes les piscines, peu importe leur date d'installation.

Les piscines construites avant le 1er novembre 2010 bénéficiaient d'un droit acquis et n'avaient pas à faire l'objet de mesures de protection. Désormais, les propriétaires de piscines construites avant cette date auront jusqu'au 1er juillet 2023 pour se conformer au Règlement.

De plus, le Règlement a été bonifié pour augmenter la sécurité des aménagements autour des piscines résidentielles et pour réduire les risques d'accident de plongeon.

À compter du 1^{er} juillet 2021, les règles suivantes s'appliqueront aux nouvelles installations :

- Les clôtures en mailles de chaîne dont la taille des mailles est de plus de 30 mm devront être lattées;
- Aucune structure ni aucun équipement fixe susceptibles d'être utilisés pour grimper par-dessus la paroi d'une piscine ou d'une enceinte ne devront être installés à moins d'un mètre de celle-ci;
- Les piscines dotées d'un plongoir devront être installées conformément à la norme BNQ 9461-100 visant à prévenir les blessures médullaires cervicales liées aux accidents de plongeon.

Pour connaître les autres ajouts ainsi que l'ensemble des règles applicables : www.quebec.ca/piscinesresidentielles.

RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

Un permis municipal est requis pour installer une piscine ou pour construire une enceinte ainsi qu'une plateforme ou une terrasse donnant accès à une piscine. C'est aussi le cas pour le remplacement d'une piscine.

D'autres règles peuvent s'appliquer. Les propriétaires ou les futurs acheteurs et acheteuses sont donc invités à se renseigner auprès de leur administration municipale pour connaître la réglementation à respecter.

Le Service de l'urbanisme au travail pour vous

Deuxième parution de notre nouvelle rubrique pour vous garder connectés sur l'actualité de votre Service de l'urbanisme et du développement économique. Retour sur un printemps chargé et très prometteur pour les semaines et années à venir.

Poursuivant sur la lancée des derniers mois, le Service de l'urbanisme a traité un impressionnant volume de demandes de permis et de requêtes ce printemps, signe d'un engouement fort pour les investissements dans notre municipalité. En effet, en plus d'accompagner les projets à court terme, nous préparons déjà les prochaines phases et projets de développement qui arriveront rapidement dès 2022, soit après la révision du plan et des règlements d'urbanisme en cours et la mise en service du nouveau puits d'eau potable.

Cela dit, même en période de fort achalandage, nous nous faisons toujours un devoir de répondre à chaque citoyen le plus rapidement possible, avec l'objectif d'accuser-réception dans les 48 heures. Nous remercions d'ailleurs grandement les citoyens de leur collaboration et compréhension, car tout un chacun a droit à un service professionnel, courtois et de qualité. C'est notre engagement!

D'ailleurs pour aider les citoyens et intervenants à trouver facilement les informations dont ils ont besoin, nous avons poursuivi le développement des outils de communication. Des modifications au site Web de la Municipalité ont été apportées pour faciliter le repérage de l'information recherchée. Bien que la page Facebook constitue un moyen efficace de s'informer de l'actualité, le site Web permet le partage d'un contenu beaucoup plus détaillé et fort pertinent pour quiconque élabore un projet de construction, par exemple. Un espace virtuel y a d'ailleurs été aménagé pour communiquer le projet de la révision du plan et des règlements d'urbanisme. Au fil du projet s'échelonnant sur les 13 prochains mois, vous y trouverez toute l'information sur ses étapes et son déroulement. Nous continuerons à le bonifier.

Comme première activité, le 7 juillet sera le grand lancement avec une consultation citoyenne virtuelle à laquelle l'ensemble des citoyens, des intervenants et des acteurs de la communauté sont conviés. Accessible à tous via Zoom et animée de manière très dynamique par nos consultants en urbanisme de la firme BC2, la consultation sera

l'opportunité d'influencer le devenir de Saint-Lambert en se prononçant sur son cadre de vie, son niveau de vie et son milieu de vie.

Les informations de connexion, pour ce rendez-vous du 7 juillet, seront diffusées prochainement sur notre site Web, notre page Facebook et via Voilà.

SERVICE-CONSEIL EN ARCHITECTURE PATRIMONIALE

Pour qui?
Les propriétaires de maisons construites avant 1950 des 11 municipalités de La Nouvelle-Beauce.

Pourquoi?
En vue de réaliser des travaux de rénovation extérieure qui permettront de préserver ou de retrouver le cachet patrimonial.

Coût?
Seulement 100 \$ (Valeur réelle : 800 \$)

Comment?
Demande en ligne sur le site web de la Clinique d'architecture patrimoniale de la Chaudière-Appalaches : capcha.ca

Pour information : 418 926-3407









INFORMATIONS RÉGIONALES

Entraves sur le pont Pierre-Laporte

Les déplacements interrives non essentiels seront à éviter

Le ministère des Transports recommande d'opter pour le télétravail et d'éviter les déplacements interrives non essentiels du 26 juin au 15 juillet et du 3 au 20 août, alors que seront réalisés des travaux d'envergure sur le pont Pierre-Laporte. En tout temps durant ces périodes, une seule voie sera ouverte à la circulation dans chaque direction.

Cette recommandation vise à minimiser les répercussions de ces entraves exceptionnelles qui entraîneront une forte congestion routière de part et d'autre du pont.

Ces travaux sont requis pour procéder, de façon durable et efficiente, au remplacement complet de la membrane d'étanchéité et de l'enrobé sur le tablier du pont. Les usagers de la route pourront ainsi bénéficier d'un confort de roulement adéquat pendant de nombreuses années.

La circulation sur le pont de Québec sera maintenue en tout temps, dans chaque direction.

La Beauce dévoile son identité territoriale

La nouvelle identité développée pour le territoire de la Beauce a été dévoilée le 7 mai lors d'une conférence de presse. Celle-ci s'articule autour du slogan « VRAIMENT Beauce! », défini dans le cadre d'une grande démarche stratégique qui s'est écoulée sur plusieurs mois.

Ce projet unificateur pour les trois MRC de la Beauce, soit celles de La Nouvelle-Beauce, de Robert-Cliche et de Beauce-Sartigan, visait à doter la région d'une image distinctive, originale et pérenne qui serait utilisée pour attirer à la fois des résidents, des touristes et des investisseurs.

« C'est aussi une image rassembleuse à laquelle les Beaucerons, jeunes et moins jeunes, pourront s'identifier », a souligné la directrice des opérations et commissaire industrielle de Développement économique Nouvelle-Beauce, Mme Marlène Bisson.

Le slogan évoque l'authenticité, sans demi-mesure et fièrement assumée, des Beaucerons. À cela s'ajoute l'application de couleurs franches et distinctives pour les différentes clientèles cibles : le tourisme (rouge), les affaires (bleu), les Beaucerons (orange) et les jeunes (vert).

UNE NOUVELLE IDENTITÉ TERRITORIALE POUR LA BEAUCE!

DENB est fier d'avoir collaboré avec les 3 MRC de la Beauce, les organisations de développement économique et Destination Beauce au dévoilement de la nouvelle identité développée pour le territoire de la Beauce!

Nous vous invitons à utiliser le filtre de profil Facebook pour montrer votre engagement à la nouvelle identité visuelle de la Beauce!



TOURISME
AFFAIRES
LOCAUX
JEUNES

VRAIMENT
BEAUCE!

VRAIMENT
BEAUCE!

VRAIMENT
BEAUCE!

VRAIMENT
BEAUCE!



« Ensemble, on forme la Beauce, une région déjà très connue, et on partage les mêmes enjeux. L'occasion était parfaite pour unir nos forces », a pour sa part mentionné le préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce, M. Gaétan Vachon, au sujet de cette collaboration.

DÉMONTRER SA FIERTÉ

Les résidents et résidentes des municipalités du territoire ainsi que ses entreprises sont invités à démontrer leur fierté d'être Beauceron en ajoutant un filtre à leur photo de profil sur Facebook. Pour ce faire, il suffit de cliquer sur sa photo de profil, puis sur le bouton « Mettre à jour la photo de profil ». Il faut ensuite sélectionner « Ajouter un cadre » et rechercher « Vraiment Beauce ».



VOS ORGANISMES VOUS PARLENT



Club de patinage artistique de Saint-Isidore

Le Club de patinage artistique de Saint-Isidore travaille présentement sur le déroulement de la prochaine saison de patinage qui, on l'espère tous, soit la plus normale possible.

Nous avons très hâte de voir revoir! Nous suivons de près l'évolution de la pandémie afin de débiter la nouvelle saison 2021-2022 dès que possible dans le respect des mesures sanitaires en vigueur à ce moment.

Vous êtes invités à suivre notre page Facebook et à visiter notre site Web cpas-tisidore.com pour connaître l'évolution de la situation.

D'ici là, profitez de l'été pour refaire le plein d'énergie. Au plaisir de vous revoir à l'automne 2021!

Club équestre Les Randonneurs



Le club équestre Les Randonneurs de Saint-Lambert existe depuis l'année 2000. Plusieurs amoureux des chevaux ont pu participer à l'organisation des activités de cette belle entreprise.

Tous les ans, des gens formidables, des administrateurs et des bénévoles, organisent des randonnées, des ateliers, des activités équestres, des feux de camp, des parades et des jeux équestres.

On profite de l'occasion pour vous aviser que, si vous souhaitez faire partie de notre groupe, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Au plaisir de vous voir !

Club de ski de fond de Saint-Lambert



L'année 2020 n'a pas été de tout repos avec le confinement et la limite des activités sociales et sportives. Heureusement qu'il y a eu le ski de fond et la raquette.

Ces activités en plein air vous ont permis de vous libérer un peu de votre confinement et de pouvoir prendre l'air.

Merci et bravo pour votre exceptionnelle participation.



Filles d'Isabelle

Nous voici à l'été avec du beau temps ensoleillé. Nous pouvons faire nos jardins et travailler dans nos plates-bandes, ce qui permet de nous changer les idées et de prendre l'air.

NOTRE CONSEIL POUR 2021-2022

Claude Jacques (vice-régente), Nicole Lacasse (ex-régente), Lucia Gagné Vaillancourt (secrétaire archiviste), Gertrude Duclos (secrétaire financière), Agathe Dauphin (trésorière), Nicole Bérubé (chancelière), Louisette Carrier Topping (gardienne), Ghislaine Gagné (vérificatrice) et Lucille Dubé Plante (régente).

À chacune de vous, merci d'avoir accepté de nous aider et bienvenue à Nicole dans notre équipe. Merci à Gabrielle Ouellet qui a donné plusieurs années comme chancelière. Ce fut très apprécié après.

Je vous souhaite de bonnes vacances. Soyons prudentes pour que septembre nous ouvre les portes pour se rencontrer et se donner la main.



Des nouvelles du Cercle de Fermières

Le Cercle de Fermières Saint-Lambert-de-Lauzon a tenu sa rencontre mensuelle du mois de mai de façon virtuelle et a souligné la fête des Mères en remettant un certificat-cadeau à une membre présente, par un tirage au sort. Mme Julie Dallaire a été l'heureuse gagnante.

Un rappel a été fait concernant le renouvellement de la carte de membre au coût exceptionnel de 20 \$ pour 2021-2022, au lieu de 30 \$. Les nouvelles membres sont les bienvenues et peuvent bénéficier de ce rabais en vigueur jusqu'au 1^{er} septembre.

L'exposition d'artisanat du Cercle est présentée de façon virtuelle depuis le 29 mai. Le lien se trouve sur la page Facebook du Cercle et sur le site Web de la Municipalité. De plus, l'information est également disponible pour les personnes qui désireraient acheter des pièces d'artisanat. Celles-ci sont en vente directement auprès des artisanes.

Un courriel à toutes les membres et un message sur la page Facebook du Cercle donnent l'information concernant l'ouverture du local de tissage, selon les consignes sanitaires en vigueur.

Le Conseil d'administration du cercle souhaite un bon été à toutes ses membres et à toute la population et anticipe de belles retrouvailles en septembre.

Facebook : Cercle Fermières Saint-Lambert-de-Lauzon

Blogue : www.fermieresstlambert.blogspot.ca

Le Service d'entraide met sur pied un club de marche



Les personnes de 50 ans et plus qui ont le goût de marcher en groupe sont invitées à contacter le Service d'entraide de Saint-Lambert-de-Lauzon qui est en train de mettre sur pied un club de marche. Ce genre de club est le meilleur allié de ceux qui aiment randonner, mais pas seul!

Se joindre à un club de marche, c'est côtoyer des personnes heureuses de marcher ensemble, de se découvrir, de découvrir de nouveaux horizons et de partager une passion pour la région.

POPOTE ROULANTE

Pour les personnes âgées qui n'ont plus le goût de cuisiner ou l'énergie pour le faire ou pour les personnes en perte d'autonomie, un service de popote roulante est offert deux fois par semaine, les mardis et les jeudis, au coût de 5,50 \$ par repas. Un repas chaud complet et équilibré comprenant soupe, plat principal et dessert peut être livré à domicile par des bénévoles. Cela permet de maintenir une bonne qualité de vie à la maison et d'avoir la visite rassurante et réconfortante d'un ou d'une bénévole deux fois par semaine. Cela peut aussi aider à vivre une meilleure convalescence au retour d'un séjour à l'hôpital.

COMPTOIR VESTIMENTAIRE

Les personnes qui ont ou qui veulent avoir une attitude écologique sont invitées à venir magasiner au comptoir vestimentaire le Bazar situé au 119, rue des Peupliers. Cela constitue une excellente façon de trouver à très bon marché des objets uniques en leur genre. Il est ouvert à tous et toutes sans égard aux revenus. Quand un achat y est effectué, cela équivaut à faire un don au Service d'entraide. C'est aussi une bonne manière de diminuer son empreinte écologique et de réutiliser des objets. Vêtements, jouets, vaisselle, meubles et tout ce qui se trouve dans une maison s'y vend à petit prix. Les mesures de sécurité mises en place pour le magasinage et les heures d'ouverture modifiées peuvent être consultées sur Facebook.

AIDE FINANCIÈRE POUR LE RETOUR À L'ÉCOLE

Après une analyse budgétaire, le Service d'entraide peut offrir une aide financière pour l'achat des fournitures et manuels scolaires aux personnes qui y sont admissibles. Ceux et celles qui appréhendent déjà le retour à l'école des enfants et les frais que cela implique sont invités à communiquer avec la directrice générale de l'organisme sans tarder.

Pour en savoir davantage sur les services offerts par le Service d'entraide, il est possible de le contacter au 418 889-5109 et sur Facebook.

Invitation du club FADOQ

Au moment d'écrire ces lignes, les activités impliquant un regroupement de personnes ne pouvaient toujours pas se tenir pour se conformer aux décisions gouvernementales en matière de services sanitaires, notamment dans le cadre de la gestion du virus COVID-19. Toutefois le gouvernement Legault venait d'annoncer une détente des restrictions sanitaires.

TOURNOI DE PÉTANQUE

Comme il a été possible de jouer à la pétanque tout en se conformant aux directives entourant la gestion du virus COVID-19 à l'été 2020, le Club FADOQ prend les mesures nécessaires pour organiser une rencontre de groupe sous forme de tournoi amical de pétanque entre les membres. Celle-ci se tiendra le dimanche 4 juillet de 13 h à 17 h au Centre des loisirs.

Le tournoi se complètera avec un léger goûter, type boîte à lunch, et la remise de prix aux trois premières positions. L'inscription est gratuite pour les membres et au coût de 5 \$ pour les non-membres accompagnant un membre. Les participants sont invités à apporter l'équipement nécessaire pour éviter le prêt entre personnes. En cas de pluie, l'activité sera remise au 11 juillet.

Les personnes dont le renouvellement doit se faire en juin, juillet et août recevront un avis d'échéance directement des bureaux de la FADOQ. Ceux et celles qui souhaitent devenir membre ou pour tout autre problème concernant les cartes, peuvent communiquer avec Suzanne Jean au 418 889-0700.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Tous les membres du club FADOQ de Saint-Lambert-de-Lauzon sont invités à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le lundi 27 septembre, à 19 h 30, au Centre municipal. Le conseil d'administration y présentera les états financiers et le rapport des activités pour l'année 2020-2021. On procédera également à la tenue des élections des membres du Conseil d'administration.

Cette année, trois postes pour un mandat de deux ans sont à combler. Le formulaire de mise en candidature est disponible auprès de Marie Vigneux, secrétaire de la FADOQ, au 418 889-0255. Il y aura tirage de prix de présence et un léger goûter sera servi.

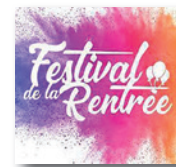
RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Les personnes intéressées à s'impliquer davantage dans la gestion des activités sont invitées à donner leur nom, car de nouvelles ressources humaines sont nécessaires pour l'organisation et la réalisation d'activités qui pourraient se réaliser l'automne prochain.

Pour toute question ou suggestion, merci de communiquer avec un des membres du conseil : Germain Courchesne (418 889-0495), Francine Dubois (418 417-0947), Tonia Robichaud (418 889-9593), Marie Vigneux (418 889-0255), Suzanne Filion (418 889-0750), Ghislaine Gagné (418 889-0121), Yves Tremblay (581 888-2454).

Vous pouvez aussi nous écrire par courriel : fadoq.sldl@gmail.com

Le club souhaite à toutes et à tous une belle période estivale.



Une deuxième année sans festivités

C'est avec un pincement au cœur que le comité organisateur doit annuler, pour une deuxième année, le Festival de la Rentrée qui devait se tenir à la fin août.

Malgré les récentes annonces d'assouplissements du gouvernement, la tenue d'un festival avec les nombreuses restrictions en vigueur aurait été difficile. Il est important de mentionner que la source principale de financement du festival repose sur les commanditaires dont plusieurs ont également vécu une période avec de grands défis.

Ce n'est que partie remise, car le comité est plus motivé que jamais à offrir une troisième édition encore plus éclatée que les deux premières. Les entreprises de la région seront sollicitées dès le début de l'automne, car c'est en grande partie grâce à elles que l'édition de 2022 en mettra plein la vue.

Le comité souhaite aux citoyens de Saint-Lambert une magnifique saison estivale! Pour toute question : festivaldelarentree@gmail.com

**ADMINISTRATION MUNICIPALE**

Maire Olivier Dumais
Courriel : maire@mun-sldl.ca
Hôtel de ville : 418 889-9715 poste 2246

Conseillers Germain Couture, siège n°1
Renaud Labonté, siège n°2
Dave Bolduc, siège n°3

Geneviève Cliche, siège n°4
Caroline Fournier, siège n°5
Anick Campeau, siège n°6

Hôtel de Ville 1200, rue du Pont
Saint-Lambert-de-Lauzon G0S 2W0
Tél. : 418 889-9715
Télécopieur : 418 889-0660
Courriel : info@mun-sldl.ca
Site Web : mun-sldl.ca

**Horaire d'été**

Du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Les vendredis, de 8 h à 12 h

Direction générale : Éric Boisvert, directeur général et secrétaire-trésorier
Jonathan Mercier, adjoint au directeur général
et chargé de projets

Finances et administration : Brigitte Caron, directrice adjointe

Incendies : Gaétan Lacasse, directeur
Richard Langlais, directeur adjoint

Loisirs et vie communautaire : Pascal Vachon, directeur

Travaux publics : Steeve Veilleux, directeur

Urbanisme et développement économique : Pascale Bertrand, directrice

BIBLIOTHÈQUE 1275, rue des Érables 418 830-9945
biblio@mun-sldl.ca



Pour connaître l'horaire, consultez la page de la
bibliothèque sur le site Web de la Municipalité.

CENTRES COMMUNAUTAIRES Centre municipal, 1147, rue du Pont. 418 889-0603
Centre des loisirs, 1096, rue du Pont. 418 889-9675

COUR MUNICIPALE Cour municipale de Sainte-Marie. 1 418 387-2301

MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE 1 877 380-3444

POLICE : SÛRETÉ DU QUÉBEC
MRC de la Nouvelle-Beauce 1 418 387-4438
Plaintes sans frais 310-4141
poste.mrc.nouvelle-beauce@surete.qc.ca

OFFICE RÉGIONAL D'HABITATION : Pauline Boilard 1 877 380-3444 1 418 387-0404
direction@orhnouvellebeauce.ca

TRANSPORT ADAPTÉ (Société de transport de Lévis) : Benoît Blais. 418 837-2401

CENTRE DE SANTÉ PAUL-GILBERT (Centre de santé et de services sociaux du Grand Littoral)
Centre hospitalier 418 380-8993
CLSC 418 380-8991
Info Santé 811
Urgence détresse. 1 866 277-3553 (1 866 APPELLE)

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE L'enfant d'eau 418 889-1200
La Clef des champs. 418 417-1200

ÉCOLE DU BAC. 418 834-2478

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS. 418 889-8662

DÉCHETTERIE. 418 889-8727

**AUTOUR DU BARBECUE,
FAITES DE L'AIR!**

En tout temps, conservez un espace libre d'au moins un mètre autour du barbecue. La chaleur dégagée par l'appareil est suffisante pour provoquer un incendie.

Par ailleurs, un barbecue, qu'il soit au charbon ou au propane, doit être utilisé uniquement dehors. Pas dans la maison, pas dans le garage, pas dans la roulotte ni dans n'importe quel autre endroit fermé, parce que son utilisation entraîne une accumulation de monoxyde de carbone qui pourrait vous être fatale. On met donc son imperméable ou on change de menu.

Bonne saison du grill!

**LISTE DES ORGANISMES**

Association de baseball Beauce-Nord	Roger Brochu	581 307-9884
Association de soccer Nouvelle-Beauce	Salvador Angelino	418 928-6075
Cercle de Fermières	Colette Blais.....	418 889-0354
Cercle des Châtelaines	Ginette Fontaine.....	418 889-9062
Chevaliers de Colomb	Benoît Mathieu	418 889-0568
Club Aramis		418 889-9589
Club de patinage artistique de St-Isidore	Isabelle Savoie.....	418 882-1923
Club de ski de fond		418 889-1963
Club équestre Les Randonneurs	Arthur Fortin	418 802-1545
Club FADOQ	Germain Courchesne	418 889-0495
École des Puces	Mylène Fontaine.....	ecoledespuces@hotmail.com
Festival de la Rentrée	Marie-Anne Courchesne.....	581 888-4176
Filles d'Isabelle	Lucile Dubé-Plante.....	418 889-9973
Groupe Scout 137 ^e Le Bac	Mélanie Santerre	418 473-7990
Hockey mineur Beauce-Nord		www.rapidesbeaucenord.com
Hockey mineur de Saint-Isidore	Marie-Claude Allen.....	418 882-2197
Maison des jeunes		coordomdjsldl@gmail.com
Service d'entraide		418 889-5109
Société d'horticulture	Élaine Poiré.....	418 889-9934

AUTRES RESSOURCES

AL-ANON		844 725-2666
Alcooliques anonymes		418 835-1631
Club de motoneige du Rivage	Réjean Rhéaume	418 889-9084
Comité de gardiennes	Suzanne Fillion.....	418 889-0750
Conseil d'établissement de l'École du Bac	Patricia Maltais.....	418 834-2478
Fabrique de Saint-Lambert		418 839-8264 poste 3441
Petit Domicile (Le)		418 889-0950

TOMBÉE DU PROCHAIN BULLETIN LA SOURCE

La prochaine édition du bulletin *La Source* paraîtra le 18 août 2021. Les communiqués des organismes communautaires locaux ou régionaux doivent être transmis par courrier électronique avant le 21 juillet à 16 h 30 à cagagnon@mun-sldl.ca.

La Source est le bulletin de la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon distribué gratuitement dans tous les foyers et les commerces de la localité. Tirage : 2 850

À la Municipalité : Charles-Antoine Gagnon, responsable des communications

Conception, coordination et impression : Première avenue communication, Scott

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales